



# Bambecke en campagne



Un an après...

mars 2009

Année 2, N° 7

Il y a un an vous avez exprimé vos choix en élisant de nouveaux conseillers municipaux. Si cette période peut paraître courte pour dresser d'importants bilans, elle reste suffisante pour établir une évaluation des actions menées. En effet, notre village a connu une affluence non négligeable au moment des élections. Avec du recul, je peux affirmer aujourd'hui que notre village s'en est trouvé grandi. Proposer plus de choix c'est faire le pari de la démocratie.

Ainsi chacun de nous est en droit de se demander si le résultat des votes correspond aujourd'hui à nos attentes. Que voulez-vous pour Bambecke ? Je tiens à préciser qu'à aucun moment je veux faire le procès de quiconque mais mon intention est d'être en phase avec les habitants de Bambecke afin de se tourner

ensemble vers l'avenir ; évaluer ses points forts et formuler ses défis est une démarche que nous pouvons faire en commun

Un an après, je tenais à formuler non pas ce que j'ai fait pour le village mais les choses qui me semblent importantes.

Vivre dans un village en campagne comporte ses spécificités. L'offre de loisirs ou de culture ne peut rivaliser avec les grandes villes. Or, il semble important que chacun d'entre nous puisse pratiquer une activité de proximité, véritable lieu d'échanges et de rencontres.

Car outre les dépenses énergétiques que cela entraîne, nos déplacements ont aussi un impact sur l'environnement. Pour répondre à cela, des actions simples ont été menées durant toute l'année. Elles ont contribué à créer des moments de

convivialité et de sympathie.

Vous savez sans aucun doute l'attachement que j'ai sur ces différents points et ma motivation pour développer la vie du village.

En outre, vous avez pu remarquer que le village connaissait quelques modifications. De nouveaux logements sont en construction, une nouvelle école et une médiathèque seront bientôt livrées. Ces projets sont importants, ils s'intègrent dans une volonté de préservation de l'environnement. Nous savons aussi qu'avec la nouvelle école nos enfants pourront être accueillis dans de très bonnes conditions.

Cela reste surtout un tournant pour tous les bambeckois et vous pouvez être les acteurs de ce changement en participant à la vie du village.

*Frédéric Wojkowiak*

## Sommaire :

- ✓ Un an Après ...
- ✓ Quelques brèves
- ✓ Conseil municipal du 18 décembre
- ✓ Conseil municipal du 19 février
- ✓ Sortie Canoë Kayak
- ✓ Pétition médicale
- ✓ Sécurité routière
- ✓ Sur le Blog !
- ✓ Vos rendez-vous !
- ✓ Prochain numéro

## La Culture un peu plus Accessible

La commune d'Herzeele avec le conseil général à ouvert la bibliothèque "livre évasion" dans les locaux de l'école publique.

Celle-ci propose un prêt de 3 livres plus un dvd ou un cd pour une durée de deux semaines. L'offre pour tous publics s'étoffera au fur et à mesure de sa fréquentation.

Ses tarifs sont : (abonnement annuel)  
- 5 euros pour les habitants d'Herzeele  
- 8 euros pour les habitants des autres

communes (comme Bambecke)  
- gratuit pour tous les enfants jusque 14 ans.

Elle est comparativement moins cher que la médiathèque intercommunale la source de Rexpoède-Bambecke et Oost-cappel mais elle offre moins de service et à une plage horaire d'ouverture moins large.

L'accès à la culture doit être possible pour le plus grand nombre.  
Pour les familles avec quelques

adolescents, la bibliothèque d'Herzeele est une bonne solution de proximité.

D'autant plus pour les familles n'ayant pas de chèque, car à Herzeele le dépôt d'un chèque de caution, n'est pas prévu pour l'instant. Alors qu'à Rexpoède ce serait une exigence sans recours.

Ses plages d'ouverture sont :  
- le mardi de 16h30 à 18h30  
- le samedi de 10h00 à 12h00

## Prime « Anti-Crise »

Une prime de "solidarité active" de 200 € sera versée par la CAF en Avril pour :  
- les minima sociaux (RMI, API)  
- mais aussi pour les bénéficiaires des allocations logement (ALS, ALF, APL)

Ce second critère ouvre le nombre de personnes pouvant toucher cette allocation. Avec la surcharge de la CAF et la complexités des critères, des bugs risquent de se produire. Voici les conditions reçues en février pour y prétendre :

Bénéficiaires des allocations logement qui, d'une part, sont âgées

de plus de 25 ans ou assument la charge d'un ou plusieurs enfants nés ou à naître et d'autre part, exercent une activité professionnelle ou se trouvent, depuis deux mois consécutifs, au chômage total.

Ces différentes prestations doivent être perçues au titre des mois de janvier, février et mars 2009 (une seule prime versée par foyer en une seule fois en avril).

Les bénéficiaires en seront informés par courrier mais si vous estimez

rentrer dans les critères, signalez vous fin mars à la CAF.

source : décret n°2008-1351

## Conseil Municipal

le 26 mars à 20h00

*Pour nous contacter !*

Tél. : 03 28 27 68 18 (Jean Deroi)  
 E-mail : bambeke@gmail.com  
 Adresse Postale : 28, rue principale (Sylvie Germe)  
 La Boîte à Idées : 34, rue principale (Nathalie Devigne)  
 Notre Blog : Bambeke.hautetfort.com

## Compte-rendu succinct du conseil municipal du 18 décembre, retrouvez le en entier sur le blog à la date du 19 mars 2009

**Indemnité brute du receveur du trésor public :**  
Pour le conseil à 374,97 € ; pour la confection du budget à 45,73 €.

**Relais Assistante Maternelle :**  
Délibération incluant dans les statuts de la CCF la compétence RAM.

**Contrat enfance jeunesse :**  
Nouveau programme avec la CAF, remplaçant le contrat temps libre. A Dunkerque la CAF a sollicité Mr Lemaire, sur les projets de la commune pour la période 2009-11. La CAF a notamment évoqué la nécessité d'un personnel de direction pour l'accueil périscolaire. Une délibération est demandée pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la CAF. Aucun document avec le détail du projet pluriannuel et son budget prévisionnel n'est présenté aux élus. Frédéric Wojtkowiak demande s'il s'agit des mêmes actions qu'auparavant en ajoutant l'accueil périscolaire. Frédéric Lemaire lui répond oui.

**Travaux du pôle scolaire :**  
Les entrepreneurs sont dans les délais. Ce pôle est composé de trois tranches. La 1ère est dite ferme, elle se compose des besoins normaux pour les fonctions de l'école et de la médiathèque. La tranche conditionnelle 1 qui a été signée pour réaliser l'accueil périscolaire. La tranche conditionnelle 2 pour deux salles supplémentaires, Monsieur le Maire sollicite le conseil pour savoir si elle doit être réalisée.

Le débat s'engage :  
**Frédéric Wojtkowiak :** l'accueil périscolaire donnera de l'attrait à l'école, actuellement sur le RPI il y a 6 classes, deux dans chaque village, 150 enfants, Houtkerque est un village qui s'étend, le RPI va-t-il perdurer ?  
*Découvrez la suite du débat sur le blog*  
Une décision sera prise en février.

Notre Maire passe au financement de la tranche ferme, celle-ci est financée. Pour la première tranche conditionnelle, il y a un besoin de financement. En attendant que la TVA soit remboursée deux ans après. Un besoin de trésorerie important demande un emprunt sur trois ans. Notre maire va solliciter un prêt in fine, chaque mois les intérêts sont payés et le capital est remboursé, à la fin. La tranche conditionnelle 1 devrait commencer à Pâques.

**Médiathèque :**  
Frédéric Lemaire a eu une réunion avec la commune de Rexpoède et le conseil général pour le fonctionnement de la médiathèque. Monsieur Lemaire a pris note de leurs demandes et différentes sollicitations. Car pour l'instant celui-ci ne maîtrise pas l'ensemble du projet. Des bénévoles seront recherchés pour faire fonctionner la médiathèque, ils suivront une formation.  
Un groupe de travail est créé pour suivre ce dossier : Frédéric Lemaire, Chantal

Verrielle , Frederic Wojtkowiak, ....

### **Grand électeur pour la compétence eau potable au siden-sian.**

Alain Bonduaeux est désigné pour élire le collège des représentants des communes de moins de 5 000 habitants dans ces structures.

Fin de l'ordre du jour du Maire.

Début des questions écrites ou points d'informations des conseillers.

### **Jean-Claude Eeckeman sur le SIROM**

La dernière réunion a eu lieu à Bambecque. La déchetterie se réalise à Hondschoote.

L'incinérateur Flamoval a été l'objet de débat, 25 000 pétitionnaires se sont prononcés contre. Une alternative est proposée par l'entreprise Baudalet. Jean-Pierre Bataille, Maire de Steenvoorde a proposé un moratoire pour étudier cette alternative et consulter le Ministre Jean-Louis Borloo.

### **Albert-Jean Pund sur la CCF**

Quelques informations diverses dont par exemple : il y a 7 assistantes maternelles à Bambecque et 130 sur l'ensemble de la CCF. Pour le reste il nous renvoie à un article dans la voix du nord.

Pour la voirie : la route de Wylder sera refaite en 2010. Jean-Pierre Loy estime que la drève anglaise est à mettre en priorité.

### **Alain Bonduaeux : l'usan, le siaby et le siden**

Le Siaby s'est réuni à propos de la loi sur l'eau. Impact pour Bambecque le curage des becques ne pourra se faire sans plan de gestion. Suivant le cas il faudra une étude sur la faune et la flore, une étude d'impact, une étude hydraulique, une enquête publique. Pour le faucardage les règles actuelles restent en vigueur.

Une berge ne sera pas forcément remise en place si elle s'effondre. Les becques doivent retrouver leurs cours naturels, sauf si il y a un risque d'inondation.

L'USAN : au programme, le rat musqué, dernière année du piégeage chimique. Il existera un piègeur pour 30 communes. Visite de bassin de rétention à Phalempin et Saint Jans Cappel pour lutter contre les inondations.

SIDEN : au programme, la fusion du sian et du siden. La nouvelle structure agit sur 500 communes réparties sur 4 départements. Pour aider à la connexion au tout à l'égout, une subvention de 1 000 € sera proposée. Site internet : siden-france.fr

Alain Bonduaeux explique que plusieurs communes font des demandes, il en cite quelques unes. Jean Claude Eeckeman suggère que son quartier pourrait être raccordé.

**Notre Maire :** Présentation d'une motion adoptée par le Conseil Régional sur la non privatisation de la poste. Le Maire lie la motion, aucun débat. Le point suivant : conseil municipal des jeunes.

**Frédéric Wojtkowiak :** expose au conseil son projet de création d'un **conseil municipal des jeunes**. Après avoir

distribué à chaque conseiller un exemplaire du projet, il en fait la lecture. Il expose ainsi quels sont les buts et les objectifs du conseil municipal des jeunes. Faire participer les jeunes bambecquois de 9 à 15 ans à la vie locale et avoir une idée de la démocratie restent les principales idées que Mr Wojtkowiak mentionnent. Mme Dehondt se demande, si l'expérience vaut le coût d'être tentée car les jeunes ont du mal à s'inscrire dans des projets sur le long terme. Mr Wojtkowiak rappelle que des activités ont été mises en place sur le village et qu'elles ont connu un réel succès. Suite à un échange des conseillers concernant les modalités de cette initiative, le conseil donne son accord quand à sa faisabilité. Mme Dehondt, Mr Eeckmann et Mr Batailler apporteront leur soutien à Mr Wojtkowiak dans la mise en place de cette action.

Mr Wojtkowiak fait remonter au conseil la volonté de trois habitantes de Bambecque de **mettre en place des activités manuelles pour les petits**. Ces activités concerneront les enfants de 4 à 8 ans les mercredi après-midi à raison de deux rendez-vous par mois. Le conseil donne son accord notamment sur les lieux d'accueil. Les enfants seront accueillis dans la salle du conseil. A ce propos, Mr Danes fait remarquer que le village manque de salles. Notre Maire entrevoit alors la possibilité d'utiliser une des salles de la nouvelle école.

En outre, notre Maire estime qu'un règlement est incontournable afin que cet atelier ne soit pas perçu comme une garderie.

Mr Wojtkowiak demande si la commune a participé à la collecte de fonds pour **les sinistrés d'Hautmont**. Notre Maire explique qu'en tant que gestionnaire de l'argent public il ne pouvait le faire et que si il l'avait fait il aurait dû le faire pour tous les sinistres qui ont eu lieu. Mr Eeckman précise que cette opération a été suivie par la communauté de communes. Mr Danes dit qu'il peut y avoir un danger que les communes se substituent aux assurances et va dans le sens de notre Maire.

**Au cours de la collecte des Restos du Coeur du 13 décembre**, Mr Wojtkowiak tenait à rappeler que l'opération qui a connu un franc succès sera renouvelée l'année prochaine. Mr Loy pense qu'il aurait été préférable d'installer la collecte dans le petit local jouxtant la caserne. Pour des raisons de visibilité et de centralité, la place était selon les organisateurs le meilleur endroit, précise Mr Wojtkowiak.

**Compte-rendu du conseil municipal du 19 février**, retrouvez le en entier sur le blog à la date du 20 mars

### Demande de Subventions

Frédéric Wojkowiak propose que l'on fixe des règles pour l'attribution de celles-ci. Notre Maire lui indique que ce n'est pas nécessaire.

Les associations suivantes ont fait une demande. Elles sont citées dans l'ordre de présentation du Maire.

- **L'USEP** : (association organisant des rencontres inter-écoles), **refusée**
- **Association des paralysés de France** : sollicite 50 € **refusée**
- **Chambre des métiers** : pour les apprentis, **refusée**
- **Amicale des donneurs de sang** : **refusée**
- **Secours Populaire** : **refusée**

Notre Maire indique que les demandes suivantes sont faites par des associations auxquelles la commune a toujours donné.

- **La section AFN** : (ancien combattants) 229 €.
- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : 229 €.
- **Association tir à l'arc St Sébastien** : 535 €.
- **Association à la découverte de la Flandre verdoyante et fleurie** : 100 €.
- **Club âge d'or** : (les aînés) 1 068 €.

- **L'ACE** : (association catholique des enfants) pour des camps d'ados 229 €.

- **Association mon patrimoine les retables** : 135 €.

- **Comité des fêtes** : 4 300 €.

- **Centre Communal Action Social** : 3048 €.

- **Mercredi récréatif pour les enfants** : 150 € (nouvelle subvention par rapport à 2008)

- **École Saint Joseph** : 4387,50 € pour 6 mois (prévu dans le contrat d'association)

La commune de Bambecque contribue au fonctionnement de l'école privée, sur la moyenne du coût par élève de l'école publique.

- **Amicale des personnels territoriaux de la CCF** : 578 € pour 3 salariés titulaires de la commune, une partie obligatoire pour les indemnités journalières et le reste pour les actions de l'amicale.

- **Classe verte de l'école publique** : 100 €.

### Point sur les travaux du pôle scolaire :

Tout va bien

Demande de subvention pour la tranche conditionnelle 2 du pôle scolaire de 32% à l'État soit 462 768 €, accord du conseil.

### Sortie au Sénat :

La Sénatrice invite le conseil à visiter le Sénat.

### PLU :

Présentation des cartes du Plan Local d'Urbanisme, notre Maire explique les possibilités d'extension urbaine de la commune. S'en suit un débat sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

Notre Maire explique qu'il est intervenu en septembre 2006 auprès de Bernard Dewitte pour que le conseil travaille sur ces cartes et toutes les constructions situées dans le PPRI initial ont été retirées pour qu'elles ne soient pas inscrites en zone inondable du PPRI.

### FCTVA :

Fonds de compensation de la TVA, notre Maire explique que crise oblige : la TVA payée par les communes sur les investissements sera remboursée un an après (normalement deux ans après). La commune délibère sur le fait qu'elle investira bien en 2009 autant que la moyenne des trois dernières années, condition permettant le versement du FCTVA 2008 en 2009.

## Pour vos randonnées printanières

La Belle-Vue a adhéré au réseau café rando proposé par l'office de tourisme du Pays du Lin.



Saluons cette initiative bienvenue et pour tous les promeneurs, d'autant plus que là, le café est à 1 € et que les patrons sont sympas.



Le réseau des cafés-randos se reconnaît à un pictogramme sur la façade, vous pourrez en découvrir quelques uns également partenaires du réseau dans « le Pays de Flandre ».

Bonne promenade, et bon café !



## Un Fleuriste au Village

Antoine Maes, propriétaire de l'ancien café, où réside sa maman, nous a contacté.

Sachez qu'il est fleuriste sur Bergues, et que vous pouvez le solliciter pour tous vos besoins dans ce domaine.



Yser près de l'Engleshof au mois de mai.

## Découvrez votre rivière l'Yser en Canoë Kayak

Dans le cadre des préparatifs de l'anniversaire de la gazette, nous envisageons une sortie en canoë kayak sur l'Yser.

« Enquête » sortie Canoë-Kayak

Au Départ de **Bambecque**, son tarif serait aux alentours de 8,00 € par adulte.

Pour les enfants, nous allons essayer de réduire le tarif en sollicitant la commune, le comité des fêtes, notre conseiller général et notre député.

Pour les personnes intéressées nous vous invitons à nous retourner ce petit questionnaire

Dans une des boîtes aux lettres ou

Nom :  
Prénom :  
Tél - e-mail de contact :

Nbrs d'adultes :  
Nbrs d'enfants :

Demi-journée souhaitée(s) pour la sortie

Mercredi après-midi  
Samedi matin  
Samedi après midi  
Dimanche matin

Dimanche après midi

## Soutien pour le retour des médecins en zone rurale.

Manque de médecins, cela va empirer... ce n'est plus tenable !

Nous, habitants sur la Communauté de communes de Flandre - canton d'Hondschoote sommes inquiets du manque croissant de médecins.

Ceci entraîne au mieux un rendez-vous dans la semaine voire pire

trouver un médecin hors du canton et même en Belgique. Vous comprendrez bien que pour les mamans avec des jeunes enfants, cette situation n'est pas tenable ! Nous vous demandons donc d'agir rapidement pour trouver une solution.

Pour faire entendre notre message

auprès des élus concernés, merci de soutenir cette démarche en signant la pétition

Déposez votre pétition dans une des boîtes aux lettres à la rubrique contact. Nous les enverrons ensuite à Monsieur Arnaud Ginons, conseiller municipal d'Hondschoote

Nom - Prénom	Adresse	Signature

## Sécurité Routière

Le Conseil Général a mis en place les boites de comptage sur la route d'Herzeele et la route d'Oost-cappel. Les deux câbles traversant chaque voie, enregistrent le nombre de véhicules et leur vitesse, pour estimer le comportement des usagers sur celles-ci.

De ce comptage sortira des résultats pouvant préconiser (ou non) des améliorations pour amener les usagers à ralentir leur vitesse

dès l'entrée dans le village.

Nous vous en proposons une, très simple à mettre en place, qui a pour mérite de nécessiter très peu de travaux et de ralentir les usagers par un obstacle doux (au contraire des dos d'âne, voir parfois quand ils sont bien hauts « de chameau »).

Avez-vous d'autres suggestions ?



Ces panneaux se trouvent à Haringe (25 mn en vélo)



Image illustrant la note « un film tourné à 45 mn d'ici »

## Sur le blog !

Les dernières notes publiées :

- ...
- Semaines sans pesticide
- Des trous pour la planète
- Pas touche à mes libertés
- Hadopi or not to be
- Canal Seine Nord, de l'emploi pour demain
- Les travaux de l'école
- Le tas de la rue de la gare

- Welcome en conférence débat
- Un film tourné à 45 minutes d'ici
- Pétition Planning Familial
- Les éco-chèques en Belgique
- Nos amis les abeilles
- Vers une fermeture du lycée professionnel de l'Yser
- Augmentation des Impôts Locaux
- ...

## Vos Rendez-vous !

**Samedi 28 mars** : à 20h00 : Soirée théâtre des parents d'élèves des écoles du RPI—Espace Yserhof à 20h00

**Dimanche 29 mars** : Parcours du Cœur à 9h00 rdv salle Yserhof

**Samedi 18 avril** : Tir du championnat par la Saint Sébastien

## Dans le prochain numéro

*Un an à Bambecke, le numéro spécial anniversaire de votre gazette. Avec toutes nos réalisations, propositions et ....*